

CONSEIL MUNICIPAL du 27 juin 2024

Liste des délibérations examinées et résultats des votes

1) ► Informations :

1-1) Emprunts [*pas de vote*]

2) ► Intercommunalité :

2-1) Rapport de la CLECT du 17 avril 2024 : approbation [*21 voix pour et 5 abstentions*]

2-2) Convention d'engagement réciproque entre les communes de Le Pellerin et Saint-Jean-de-Boiseau pour l'utilisation intercommunale du terrain de football synthétique de la commune du Pellerin : autorisation de signature [*Unanimité*]

3) ► Finances :

3-1) Fonds de concours métropolitain pour le développement et la gestion de sites communaux à vocation touristique : autorisation de signer une convention avec Nantes Métropole [*Unanimité*]

3-2) Taxe locale sur la publicité extérieure : actualisation des tarifs applicables en 2025 [*Unanimité*]

3-3) Compagnie des Archers du Pé : autorisation de verser une subvention exceptionnelle [*Unanimité*]

4) ► Communication :

4-1) Typographie, mise en page et impression du bulletin municipal : autorisation de signer le contrat [*23 voix pour et 5 abstentions*]

5) ► Foncier - Urbanisme :

5-1) Extension du périmètre d'intervention foncière du Conservatoire du littoral : avis sur la procédure [*Unanimité*]

5-2) Cession d'une parcelle (AO 119) : autorisation [*23 voix pour et 5 abstentions*]

5-3) Cession d'une parcelle (BC 111p) : autorisation [*23 voix pour et 5 abstentions*]

5-4) Acquisition d'une parcelle (AO 55p) : autorisation [*23 voix pour et 5 abstentions*]

5-5) Acquisition d'une parcelle (ZC 88) : autorisation [*Unanimité*]

6) ► Ressources Humaines :

6-1) Recrutement de personnels contractuels pour un accroissement temporaire d'activité (accueils périscolaires et de loisirs, pause méridienne, service entretien et administratif) : autorisation [*Unanimité*]

6-2) Recrutement de personnels contractuels pour un besoin saisonnier (accueils de loisirs « Petites Mains » et « Loupiots ») pendant les petites vacances scolaires : autorisation [*Unanimité*]

6-3) Modification du tableau des effectifs : autorisation de supprimer des postes [*Unanimité*]

- 6-4) Modification du tableau des effectifs : autorisation de créer un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (19h30' par semaine) et un poste d'adjoint technique à temps non complet (26h50' par semaine) [*Unanimité*]
- 6-5) Modification du tableau des effectifs : autorisation de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (33h15' par semaine) [*Unanimité*]

7) ➤ Bâtiments communaux :

- 7-1) Contrat de maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux : autorisation de signature [23 voix pour et 5 abstentions]
- 7-2) Contrat de maintenance des panneaux photovoltaïques : autorisation de signature [23 voix pour et 5 abstentions]

